

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB
OBJET

Autorisation donnée à Monsieur le Maire de lancer des procédures de marché public relatif à, d'une part la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre (MO) portant sur l'ensemble des travaux de réhabilitation et d'aménagement du parking Rustic de la place du calvaire ainsi que de la place Bosson et d'autre part, à la réalisation de la phase 1 relative aux travaux de réhabilitation et d'aménagement extérieur de la place Bosson

DATE
D'AFFICHAGE

01 octobre 2024

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

25

votants

35

N° D_115_2024 (Service des Marchés Publics)

L'an deux mil vingt-quatre, le 30 septembre à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 23 septembre deux mil vingt-quatre et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, Mme CORNEILLAN, Mme MAIROT, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoint au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, M. FELLAH, Mme GAGÉ, Mme IN, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SAINTE ROSE, M. POUVESLE, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, M. JEGO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : M. REGUIG représenté par M. BELEK, M. STUTZ représenté par Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, Mme IVAKHOFF représentée par M. ASFAUX, Mme ADANUR représentée par Mme CORNEILLAN, Mme LACHEMI représentée par Mme MEUNIER, Mme SONI MAZOUZI représentée par Mme CHOISY, M. ALBOUY représenté par M. JÉGO, M. LOMBARD représenté par M. CHERON, Mme PINTO JANEIRO représentée par M. ANKAOUA, Mme ZAIDI représentée par M. DEYDIER.

Secrétaire de séance : M. ASFAUX



Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2122-21 et suivants,
- Vu le Code de la commande publique, et notamment ses articles L. 2123-1, R. 2123-1,
- Vu l'avis favorable de la 1^{ère} commission du 23 septembre 2024,
- Vu l'avis favorable de la 3^{ème} commission du 26 septembre 2024,

Il convient de lancer des procédures de marché public relatif à, d'une part la réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre (MO) portant sur l'ensemble des travaux de réhabilitation et d'aménagement du parking Rustic de la place du calvaire ainsi que de la place Bosson et d'autre part, à la réalisation de la phase 1 relative aux travaux de réhabilitation et d'aménagement extérieur de la place Bosson.

Le montant global estimatif de l'ensemble des travaux de réhabilitation et d'aménagement du parking Rustic de la place du calvaire ainsi que de la place Bosson est de 1 100 000 € HT, y compris les travaux de réhabilitation et d'aménagement extérieur de la place Bosson d'un montant estimé à 250 000 € HT.

.../...

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son délégataire, à lancer les procédures de marché public aux conditions ci-dessus détaillées :

Réalisation d'une mission de maîtrise d'œuvre (MO) portant sur l'ensemble des travaux de réhabilitation et d'aménagement du parking rustic de la place du calvaire ainsi que de la place Bosson

Réalisation de la phase 1 relative aux travaux de réhabilitation et d'aménagement extérieur de la place Bosson

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son délégataire à signer les marchés à intervenir

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.



Pour extrait conforme,
Le Maire,



James CHÉRON